

**SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE**  
Créé par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2007

**BUREAU SYNDICAL**

**REUNION DU 19 Décembre 2007**

**Date de la convocation : 13 Décembre 2007**

**Sous la présidence de Anne-Marie KEISER**

**Présents :** Monsieur Henri LAURENT - 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Monsieur Alain RENARD - 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Monsieur Anacléto ALFONSO - Secrétaire

**Excusés :** Monsieur Bernard LAURET - 3<sup>ème</sup> Vice-Président

**Votes :**  
Pour : 4  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**DELIBERATION N° 2007-.  
Délégation de signatures**

~ ~ ~ ~ ~

L'an deux mil sept le 19 décembre 2007 à 15h, le Bureau syndical régulièrement convoqué et réuni conformément aux statuts constitutifs, Madame Anne-Marie KEISER Présidente, présente le rapport suivant :

**Messieurs,**

Vu l'article 8.2 dernier alinéa des statuts constitutifs de Gironde Numérique annexés à l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2007, le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux membres du Bureau ou, en cas d'empêchement de ces derniers, à des membres du comité syndical.

Pour assurer la continuité du service, s'il vous agrée, vous voudrez bien m'autoriser la mise en place du dispositif suivant de délégation de signatures dont l'objet et les bénéficiaires sont les suivants :

- Délégation pour la signature des courriers, de la trésorerie, des actes réguliers de la gestion des personnels (signature salaire, arrêtés, etc.) et des pièces de marchés jusqu'à 90 000 euros ;
- En l'absence de la Présidente Anne-Marie KEISER : 1<sup>er</sup> vice président M. Henri LAURENT
- En l'absence de la Présidente et du 1<sup>er</sup> vice président: 2<sup>ème</sup> vice président M. Alain RENARD ;
- En l'absence de la Présidente, du 1<sup>er</sup> vice président, du 2<sup>ème</sup> vice président/ 3<sup>ème</sup> vice président M. Bernard LAURET
- En l'absence de la Présidente, du 1<sup>er</sup> vice président, du 2<sup>ème</sup> vice président et du 3<sup>ème</sup> vice président : du Secrétaire M. Anacléo ALFONSO

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE le ...19/12/2007

Pour expédition conforme  
Le Président

La Présidente  
de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER